

Compte rendu de la 2^{ème} Journée de la Mer

9 juillet 2018 - Auditorium de la Province Sud

Résumé

La 2^{nde} Journée de la Mer en Nouvelle-Calédonie avait été initiée dans son principe de tenue annuelle lors des « États Généraux de la Mer » de Juillet 2016, premières rencontres sur les sujets du maritime en Nouvelle-Calédonie.

Elle assure donc la pérennité, de ce grand rendez-vous maritime et a bénéficié, pour sa réalisation, du soutien financier de 2 collectivités : la Province Sud qui en outre facilitait la logistique, et le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Cette seconde journée de la Mer, visait plusieurs objectifs :

- ➔ Poursuivre la **prise de conscience du fait maritime calédonien** dans la droite ligne du travail engagé par le CMNC lors des États Généraux de la mer
- ➔ Faire un point sur l'**état d'avancement** des réflexions, projets, et mises en synergie,
- ➔ **Aborder dans le détail 4 sujets prioritaires**, via l'organisation de 3 tables rondes et d'une présentation sur les perspectives 2018-2020 de la croisière en Nouvelle-Calédonie
- ➔ Renforcer les partenariats et synergies et contribuer à créer du lien entre acteurs du maritime



1.- Participation

La participation a été intense, avec environ 120 participants qui sont pour la plupart restés toute la journée, dont 57 présents pour la table ronde 1, 20 pour la 2 et 30 pour la 3.

Les questions de l'auditoire ont été extrêmement variées et l'implication active pour tous les sujets.

2.- Extraits marquants des discours d'ouverture

Nina Julié, élue de la Province sud en charge de l'environnement, se félicite de la présence de nombreux jeunes dans la salle, « *gage de l'intérêt des générations futures pour les filières liées à la mer* ». Elle insiste sur les enjeux relatifs à la bonne association entre développement économique et préservation environnementale en citant plusieurs éléments : le label Patrimoine mondial et la dynamisation du tourisme, ou le Parc Naturel de la Mer de Corail et le projet TIGA. Elle souligne les investissements de la Province sud sur des sujets clés comme celui des navires en fin de vie ou d'autres actions innovantes notamment en partenariat avec ADECAL/Technopole.

Philippe Germain, Président du Gouvernement, rappelle que l'Océan devient un intérêt de premier plan pour la communauté internationale. Il considère, dans la suite du dernier Forum « Pacific Blue » à Samoa, qu'il est absolument nécessaire que les pays et territoires insulaires du Pacifique se réapproprient les richesses naturelles de l'océan et les protègent. Il cite notamment la pêche « *trop assurée par des armements asiatiques et insuffisamment par les vrais propriétaires de la ressource* ». Il cite ensuite la forte opportunité représentée par le projet TIGA qui vise à faire de la préservation environnementale un facteur de croissance et rappelle les 4 piliers que sont : 1/ la recherche : connaître pour développer; 2/ l'innovation : pour mieux observer, surveiller, sécuriser, protéger; 3/ le développement économique durable avec « *une image d'exception à faire connaître*»; et 4/ l'intégration régionale qui concerne les connexions des écosystèmes, le partage avec nos voisins, la gestion coordonnée, le contrôle des pêches illégales...

Il souligne que ces 4 piliers s'inscrivent bien dans la démarche de cette journée de la mer avec les sujets des 3 tables rondes mis à l'ordre du jour. Il conclue sur un objectif à atteindre qui sont de doter la NC d'une « *carte de visite* », de créer « *un pôle de compétitivité* » avec regroupement de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, avec une action visant à faire connaître à l'international notre biodiversité et nos savoir-faire. Ceci sera difficile à faire seul et nécessite l'Etat (TIGA), le support de la communauté internationale et notamment l'Union Européenne, des ONG, des fonds dédiés...

Jean Jacques Pourteau, Délégué de l'AFB pour l'Outre-Mer, rappelle qu'il était dans ce même auditorium il y a un an, et mesure le chemin parcouru avec le Gouvernement et les Provinces, un chemin réfléchi, mûri, et souligne les liens qui en découlent. L'enjeu est que l'engagement soit pris pour valoriser le merveilleux environnement qui est celui de la Calédonie, avec chacun à sa place, l'AFB ayant pour mission d'aider à faire et à réfléchir ensemble aux meilleures solutions. « *On parle d'économie bleue mais tout reste à inventer* ». Il lui apparaît significatif que dans le partenariat établi entre la Délégation Sénatoriale à l'Outre-Mer et l'AFB et la tenue de cycles de conférences, les calédoniens se présentent comme extrêmement dynamiques. Il cite la mise en place du Comité d'orientation biodiversité ultramarine qui, lieu de rencontre, dynamisera les liens entre collectivités ultramarines éloignées qui portent des questionnements de même nature. « *Il faut de la transversalité, l'envie de travailler ensemble. L'AFB est à vos côtés, pour aider à faire naître ici un véritable laboratoire de développement économique durable aux dimensions environnementales, culturelles et sociales.* »

Le Président du CMNC souligne l'activité des groupes de travail du Cluster, le temps important passé pour qu'émergent des projets concernant les bateaux en fin de vie, la construction de la réponse à TIGA, la baie de Numbo, le dossier formation... Il souligne la grande diversité du maritime et le fait que « *le Cluster est plus qu'un outil économique avec un travail entre public et privé important à continuer de renforcer* ».

3.- Les tables rondes

3.a. Table ronde 1 : Un livre bleu pour la Nouvelle Calédonie : des pistes pour la croissance bleue.

La rédaction d'un Livre Bleu vise à essayer de répondre à 2 questions : a) 1.422.000 km² pour quoi faire? et b) quelle Calédonie maritime souhaitons-nous à l'horizon 2040?

Il est précisé que ce travail confié au Cluster est inclus dans sa feuille de route avec soutien contractuel de la Province Sud et du Gouvernement pour une échéance fin 2019. Il s'agit avant tout d'une analyse objective de la situation calédonienne avec identification de pistes possibles de croissance bleue livrées aux décideurs publics.

Une première analyse de la structure du Livre bleu envisage 4 parties :

- a) la croissance bleue c'est quoi, que se fait-il hors NC ?
- b) où en est-on chez nous?
- c) quelle prospective? Et revue des pistes possibles
- d) propositions, hiérarchie du possible et explication du pourquoi de ce possible?

Un travail de réflexion a été entamé sur l'état actuel avec une grille d'entrée en 7 points définie en association avec l'Institut Français de la Mer.

4 scénarios sont alors discutés :

- a) On ne change rien?
- b) on fait du tout croissance?
- c) on fait du tout protection?
- d) on assure un mix équilibré de b et c ?

Si la majorité des participants s'accorde sur le scénario d), il est requis que l'analyse du Livre Bleu tienne bien compte des avis sur les 3 autres scénarii possibles.

Il est ensuite proposé de discuter de 4 questions principales : a) du rôle des infrastructures pour la croissance, b) du besoin de nous doter d'outils structurants pour optimiser les politiques publiques, sécuriser les investissements, c) de l'ouverture de la NC dans un axe Indo-Pacifique, d) d'un modèle économique nouveau... Les débats se sont focalisés sur les 3 premiers points. Il en ressort :

- Sur les Infrastructures : i) la PN fait part de son inquiétude envers une trop grande centralisation en PS, ii) accord sur l'importance que représentent les infrastructures pour l'aménagement du Territoire à partir du moment où ces infrastructures répondent bien à un besoin, iii) haute importance d'infrastructures pour les données (valider des politiques publiques) et besoin de surveillance de la qualité des milieux et des usages avec création de vrais systèmes d'observation, iiiii) manque d'infrastructures portuaires (quai à Lifou) qui oblige à « sacrifier » des zones (mouillage paquebots), donc lien direct entre investissements dans des infrastructures adéquates et protection des milieux, iiiiii) Parmi les infrastructures majeures sont citées : le Terminal Gazier, la question de l'accueil des méga-yachts, la possibilité d'accueil dans le Nord d'un navire de surveillance, les EMR...
- Sur les outils structurants et politiques publiques : i) nécessité de faire émerger une vision politique claire (« *convergences et divergences des politiques locales* »), ii) souhaits que le Livre Bleu intègre bien un avis technique par filière, iii) en matière de convergences des politiques publiques utiliser ce qui se met en place dans les domaines de l'Eau et de la Formation professionnelle, iiiii) TIGA reconnu par tous comme extrêmement structurant : iiiiii) faire parler les Politiques (Etat, GNC et les 3 Provinces + communes + PANC + coutumiers), le CMNC étant invité à favoriser ces débats et ces rencontres et à poursuivre l'action pour faire des propositions (notes d'opportunité...), fixer le cap ensemble et libérer l'innovation.
- Sur l'axe Indo Pacifique : i) préférable de parler d'environnement régional, ii) sommes trop petit, donc ouvrir la porte et inviter la région à nous rejoindre dans le cadre de politiques régionales (pêche durable, surveillance, partage de connaissances, données, informations, savoir-faire..., iii) bien identifier et communiquer « *porter à connaissance* » sur nos potentiels et compétences (nos avantages bleus ne sont pas que la biodiversité mais aussi la sécurité sanitaire, le positionnement géostratégique, la présence de câblers, le futur terminal gazier...), iiiii) développer le volet financier de la coopération régionale (« *bien vendre notre modèle* »).

3.b. Table ronde 2 : Comment limiter davantage l'impact des déchets en mer ?

Sur le littoral et en mer on retrouve pêle-mêle : fûts, fils de pêche, plastiques (usage consommation courante), cannettes, produits industriels (décharge sauvage), cordages, mousses isolantes suite au Kea Trader (qui se délite, et donc très polluante), mégots...

Contrairement aux idées reçues les déchets retrouvés en mer viennent quasiment tous de terre, et localement, c'est-à-dire que les courants ne nous apportent pas de déchets provenant de pays alentours.

Les solutions proposées ont été regroupées suivant 4 axes :

- ↳ Renforcer l'éducation et la sensibilisation
- ↳ Réduire à la base (développement des bonnes pratiques, travail avec les commerçants...)
- ↳ Faire appliquer la réglementation et développer les contrôles et les sanctions, il y a un fort sentiment de décalage entre les politiques publiques annoncées et les réalités du terrain
- ↳ Continuer à soutenir et accentuer le développement des actions de recyclage et de valorisation, et l'utilisation de matériaux biodégradables

3.c. Table ronde 3 : Le développement des loisirs et sports nautiques : vecteur d'innovation et de croissance

Le développement des sports nautiques se heurte à plusieurs freins : réglementaires, notamment en ce qui concerne les diplômes et la législation du travail, la lourdeur des tâches administratives, la difficulté de s'assurer, la dichotomie public/associations/privé, la difficulté pour les petites structures de pérenniser leur activité, ...

Plusieurs pistes existent pour développer ce secteur :

- ↳ Connaître le bilan chiffré des événements et leurs retombées économiques
- ↳ Soutenir l'offre via des nouveaux services dédiés, un meilleur accès au littoral, le développement des infrastructures, la promotion de la culture et de l'artisanat
- ↳ Davantage de soutien et une simplification de certaines formalités administratives
- ↳ Faire évoluer les diplômes, leur re-validation et la possibilité de multi activités
- ↳ Saisir des opportunités internationales et se greffer dessus en étant innovants
- ↳ Réfléchir à un statut particulier
- ↳ Développer le réseau des ambassadeurs qui participent au rayonnement de la NC

4.- 10 ans d'inscription des récifs et lagons au patrimoine mondial

Isabelle Ohlen, qui a porté le dossier calédonien devant l'UNESCO en 2008, présente l'historique de l'inscription. L'idée de l'inscription lancée dès 2000 par Corail Vivant n'avait pas abouti en raison d'un dossier incomplet. En 2005 une mission d'experts définit les périmètres à inscrire à la faveur de très nombreuses réunions dans tout le pays, et après un avis favorable du Comité des biens français le dossier est déposé le 31 janvier 2007. Le Comité de gestion Côtiers Ouest est mis en place en novembre 2007 et en janvier 2008 se tient la séance plénière de l'ICRI. Le Livre Bleu est lancé en mai 2008 et va parcourir tout le pays, d'île en île et du Nord au Sud, puis est déposé à Québec où se tient la 32^{ème} réunion du Comité du Patrimoine Mondial le 8 juillet 2008. Suite à un travail assidu porté par une équipe enthousiaste, se conclue l'inscription au patrimoine mondial, fruit d'une formidable aventure humaine avec comme objectif partagé, la protection de notre environnement.

La seconde partie de l'exposé est assurée par Nathalie Baillon, Directrice du CEN qui dresse alors un bilan après 10 années d'inscription. Elle explicite que cette inscription a été un véritable catalyseur d'une gouvernance, d'une coordination et d'une gestion participative adaptées. Elle décrit la dynamique en réseau qui va du Centre du Patrimoine Mondial UNESCO aux différents Comité de Gestion (au nombre de 13) en passant par les Services de l'État, le CEN et les services du Gouvernement et des 3 Provinces. Le recrutement d'animateurs et le renforcement des capacités des Comité de gestion sont assurés par un support de l'Europe au travers du projet INTEGRE. De même sont collectés les savoir-faire traditionnels et l'IFRECOR renforce-t-il les réseaux de suivi. Le volet réglementaire voit l'édition des codes de l'environnement des provinces et la mise en place de Gardes Nature pour la surveillance et le contrôle. L'exposé rappelle la création d'AMP puis celle du PNM et se termine par le fait que cette inscription a en particulier favorisé l'acquisition de connaissances scientifiques, l'attractivité dans la restitution des travaux et la mise en place de campagnes de sensibilisation et d'éducation.

5.- L'Observatoire Économique Maritime

Cet exposé, assuré par Caroline Kaupp de la CCI, rappelle les objectifs de cet observatoire (nombre d'entreprises par secteurs, nombre d'emplois, CA, tendances), développe la méthodologie mise en place sur 4 années, en 2016 le secteur nautisme, sport, loisirs ; 2017 : transport maritime et logistique ; 2018 : environnement et littoral et 2019 : pêche, aquaculture, administration et gestion.

Un point est effectué après deux années de travail qui montre que sur les 3000 structures recensées seules 347 (12%) ont répondu à l'enquête, et 46% d'entre elles n'ont pas d'employés. Malgré le faible échantillon, le nombre d'emplois identifiés dans le maritime dépasse 1500. En termes de parité on trouve 26% de femmes pour 74% d'hommes. Pour les 221 structures ayant renseigné le chiffre d'affaires on obtient un CA global de 26 milliards CFP. Le moral général est le suivant : 39% sont optimistes, 39% attentistes, 17% pessimistes et 5% ne savent pas.

Un ensemble d'éléments sont alors avancés qui concernent les difficultés rencontrées. Celle-ci sont notamment un trop faible taux de retour des enquêtes qui ne permet pas d'extrapolation statistiquement fiables, un travail lourd de relances téléphoniques, une trop faible sensibilisation des entreprises et structures à l'importance du sujet, malgré la large communication qui en a été faite depuis 2016. L'exposé se termine par l'information sur la date de lancement de la phase 3 de l'Observatoire qui sera le 1^{er} octobre 2018 pour des résultats en fin d'année.

6.- La croisière aujourd'hui en NC

Elodie Jaunay de l'agence Kenua a présenté les perspectives de la croisière qui prévoient une baisse d'environ 20 % des touchers pour 2019 et 2020. Les escales de Lifou et l'île des Pins sont saturées (limitées à 100 escales /an), et bien que des efforts soient faits pour l'escale de Nouméa, il est nécessaire d'ouvrir de nouvelles escales à l'instar de ce qui se fait en NZ et Australie permettant aux compagnies de présenter des nouveaux circuits dans lesquels il est difficile d'inclure Nouméa sans les îles.

Josiane Kaemo de Mejine Wetr a ensuite fait une présentation de l'organisation de la croisière à Lifou en insistant sur l'implication des coutumiers et en donnant quelques chiffres clés témoignant de la réussite de l'ensemble :

- ↳ 5 bateaux en 1995 et 100 aujourd'hui (max)
- ↳ 213 millions de retombées économiques en 2017
- ↳ Pour recevoir les croisiéristes de Carnival (80% des touchés) et RCCL (20% des touchés) 116 prestataires directs et plus de 100 indirects se partagent le marché, et la SARL Mejine Wetr compte 13 emplois

Cette organisation permet à la fois à la population de Lifou de demeurer sur l'île, de montrer ses savoir-faire traditionnels et de préserver sa culture, mais aussi de dégager du temps pour les activités coutumières.

7.- Extraits marquants des allocutions de clôture

M. Yoann Lecourieux, 1^{er} vice-président du congrès de la NC, souligne le bon sens qui prévaut dans la gestion de la croisière à Lifou et la mise en valeur de notre économie bleue, la préservation de notre environnement nécessaire si l'on veut exploiter notre richesse de la meilleure façon. On voit que l'ensemble du secteur maritime attend de notre part, nous décideurs, une certaine gouvernance, toutes les institutions sont concernées par la mer, et on avait proposé une commission de la mer au congrès, c'est en discussion avec le gouvernement et à ce titre c'est très intéressant d'assister à vos conclusions. Le rendez-vous de la Journée de la Mer est un RV qui s'installe, qui est nécessaire, et je remercie le Cluster d'être cet agitateur d'idées.

M le Haut-commissaire Thierry Lataste montre combien le sujet de la mer regroupe toutes les problématiques locales et régionales et est en même temps fédérateur, obligeant toutes les institutions du pays à travailler ensemble. Voir la société civile présente dans la salle stimuler les institutions est une très bonne chose, le potentiel de la mer mis en avant est unanimement partagé, l'enjeu aujourd'hui est d'établir une stratégie pour exploiter les ressources de manière durable, en tenant compte de ce qui est acceptable pour le milieu. Il y a de belles ambitions, tels le PNMC et TIGA, il faudra se donner les moyens de bâtir un projet qui puisse franchir cette réelle compétition. Il y a une réelle qualité de réflexion collective à laquelle vous contribuez, le Cluster a toute sa place dans ce développement et l'État sera là en appui.